

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le 4 novembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H15 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL (proc de B PERRUSSET), M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de S GENEST), I NGUYEN, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, M GUYON, JP MARRON, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD (proc de JY PONTIER), G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER (proc de A CHARROUD), MC JOUYE, M CEYSSON, B SOUCHE(proc de A ROUSSET), F CHASSON, M TOURVIEILHE (proc de B TEYSSIER) M TAUPENAS et O BOISSIN.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 39
Procurations : 7
Votants : 46
Absents : 6

Date de convocation : 29/10/2020

Secrétaire de séance : Alice BEL

Absents : JP LARDY, P DUPONT, D BERAL, J LAFFONT, M CHAZE et V VANDUYNSLAGER

En présence des suppléants non votants :

Objet : Mise en place d'une nouvelle organisation fonctionnelle à la suite de l'audit organisationnel.

Un audit organisationnel a été mené par un cabinet indépendant de la fin d'année 2019 à la mi-février 2020.

Cet audit a été conduit sous la forme participative en auditionnant à la fois les agents et les élus. Des entretiens ont été organisés de manière individuelle ou semi collective.

A l'issue du diagnostic et des premières recommandations, plusieurs scénarii ont été élaborés en tenant compte des incidences organisationnelles et budgétaires. Un scénario a été validé en bureau exécutif du 18 février 2020 dont la mise en œuvre opérationnelle a été repoussée suite à la crise sanitaire et au renouvellement électoral tardif.

Le scénario retenu a été confirmé en Bureau du 15 septembre puis présenté aux instances paritaires lors d'un Comité Technique le 22 octobre. Ce dernier a émis un avis favorable à la mise en œuvre de la nouvelle organisation proposée.

Ce scénario induit la réduction du nombre de pôles (de 6 à 4) et la création d'une direction générale adjointe chargée plus spécifiquement des projets transversaux et structurants.

L'idée étant :

- ✓ De limiter les rattachements directs à la directrice générale des services,
- ✓ De lui apporter un soutien en créant une direction générale adjointe,
- ✓ De scinder en deux le pôle « administration générale / services aux familles » en créant un pôle « ressources » et un pôle « services à la population » pour une meilleure lisibilité et cohérence,
- ✓ De rattacher la médiathèque au pôle service à la population,
- ✓ De rattacher le tourisme au développement économique,
- ✓ De regrouper les missions « habitat » et « urbanisme » au sein d'un même service,
- ✓ De créer un service « études et programmations » rattaché au pôle technique,
- ✓ De rattacher la communication à la direction générale.

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20201104-DEL04112020-07-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Les fiches de postes des agents seront ensuite déclinées pour prendre en compte les modifications apportées.

Je vous soumetts pour information cette nouvelle organisation qui entrera en vigueur d'ici la fin de l'année 2020.

Le Conseil Communautaire prend acte de la nouvelle organisation fonctionnelle.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 5 novembre 2020
Le Président, Max TOURVIELHE

